



Un secteur qui s'organise

Lucien Saintonge

Colombes, 30 et 31 mai ; dans une salle austère, sous une banderole qui proclame « Imposons le contrôle ouvrier », plus de deux cents militants sont au travail. Il fait beau et chaud dehors, la finale de la Coupe de France de football se joue, pas loin, le dimanche après-midi. Mais rien n'entravera l'ardeur à la discussion des délégués de la II^e Conférence nationale des sections et groupes d'entreprise du P.S.U.

Les délégués

Qui sont ces délégués ? Presque tous des hommes. Cela semble d'ailleurs une caractéristique de la très grande majorité des groupes d'entreprise du parti : à de rares et notables exceptions près (Chèques postaux, par exemple), l'élément féminin est rare. Deuxième caractéristique qui saute aux yeux : l'âge moyen des participants est jeune, autour de 30 ans, sans doute ; malgré la présence de quelques camarades déjà aguerris, de très nombreux délégués ont moins de trente ans.

Ces militants ont en général une qualification moyenne assez élevée (techniciens, OHQ). Les ouvriers, à proprement parler, sont assez bien représentés dans quelques sections, mais pratiquement absents dans d'autres : la commission « électronique », le samedi après-midi, réunissait vingt camarades, parmi lesquels un seul ouvrier ; mais la proportion était fort différente dans la commission « métallurgie ».

Sur le plan géographique, de nombreuses régions de France étaient représentées à la conférence, mais manquaient encore à l'appel des représentants de certaines fédérations ouvrières non négligeables du parti (Moselle, Pas-de-Calais, par exemple). Donc, de nombreux motifs de satisfaction, mais l'impression aussi qu'un effort reste à faire pour que la prochaine réunion de ce type soit encore plus équilibrée et représentative.

Information et élaboration

La conférence s'est ouverte le samedi par des

interventions en séance plénière de délégués, à partir des « enquêtes des groupes et des sections », qui devaient montrer comment jusqu'ici s'était traduit dans la pratique le mot d'ordre de contrôle ouvrier. Intéressante, passionnante souvent, la suite de ces exposés donnait à la conférence une allure peu habituelle aux débats nationaux du parti.

Faite surtout de récits descriptifs de luttes (Merlin-Gerin, International Harvester, Berliet, Coder...), la séance faisait penser plutôt dans son apparence extérieure à un congrès de la C.G.T. qu'à un congrès du P.S.U. Les camarades, s'ils n'ont pas à ce moment fait progresser la réflexion sur les rapports entre militants politiques et sections syndicales, ont permis que tous les présents s'informent les uns les autres sur la réalité concrète de leur pratique militante, qui revêt des formes souvent très diversifiées selon le type d'entreprise où sont menées les luttes.

Cet apport d'informations mutuelles, d'échanges de renseignements précis et concrets sur la réalité du travail politique du P.S.U. dans les entreprises a d'ailleurs constitué également l'un des centres d'intérêt principaux des réunions de commissions. Dans les commissions, les délégués se retrouvaient par branches — S.N.C.F., P.T.T., Chimie, Métallurgie, Electronique, Santé, Fonction publique, Automobile, R.A.T.P., etc. — pour confronter leurs expériences, cerner la politique patronale de la branche et tenter de trouver les meilleurs moyens de riposte à lui opposer, enfin donner un contenu plus précis au concept de contrôle ouvrier.

Sur tous ces points, la conférence nationale a permis une progression notable de la réflexion du parti. Outre les deux textes — que nous publions ici — sur le contrôle ouvrier et la plate-forme politique de lutte, la conférence a en effet adopté des textes particuliers à chaque branche, dont les militants auront connaissance par ailleurs (notamment par le **Courrier des entreprises**). Tout au plus pourrait-on regretter qu'il n'y ait guère d'échanges

suffisants **entre** branches, et que l'assemblée plénière ait adopté tous les textes, sans que participent à la discussion sur chaque branche d'autres délégués que ceux qui étaient directement concernés.

Des problèmes en suspens

Au-delà de cet apport indiscutable de la conférence nationale, il semble aussi que celle-ci ait posé certains problèmes fondamentaux sans être arrivée encore à dégager des solutions possibles. Sans avoir le temps ici de s'y attarder, on peut citer trois d'entre eux :

- Le problème de la stratégie de branche. Autrement dit : comment avoir une stratégie de branche qui reste une stratégie de classe ?
- Le lien entre le mot d'ordre général de « contrôle ouvrier » et le type de luttes concrètes à mener dans les entreprises. Dans sa conclusion à la conférence, Michel Rocard a bien souligné qu'il s'agissait **d'imposer** et non de négocier le contrôle ouvrier, répondant aux délégués qui semblaient avoir des doutes sur la vigueur du mot d'ordre. Il a rappelé la condamnation de la stratégie dite des « pouvoirs partiels ». Mais il a montré aussi combien l'adoption d'un tel thème devait s'accompagner d'une stratégie sans cesse offensive : le contrôle ouvrier n'est pas gestionnaire, son objectif est de faire vivre la démocratie prolétarienne de masse ; il ne peut se satisfaire seulement de traductions institutionnelles (l'assemblée générale des travailleurs en lutte), il doit se traduire par des objectifs successifs correspondant à la prise de conscience des travailleurs. Un contrôle sur les cadences peut vite devenir caduc, les patrons le récupérant par un changement des machines. Il y a à tout moment un risque d'intégration ; « notre ennemi de classe, notait Rocard, se renouvelle encore plus vite en ce moment que le mouvement ouvrier », par conséquent « il n'y a de victoire que par l'offensive, il faut élargir constamment le front des luttes ».
- Le problème le plus délicat apparu à travers les débats reste celui du rapport militants révolutionnaires - action syndicale. Si un grand nombre de camarades sont des militants syndicaux, et souhaitent continuer à se battre au sein des organisations syndicales, d'autres, surtout parmi les jeunes, et qui sont

plus fréquemment intervenus à la tribune, ont été d'une extrême virulence à l'égard de l'action syndicale, souvent considérée tout au plus comme donnant des facilités plus grandes de travail (heures de délégués) et une protection juridique relative — et des batailles revendicatives. On peut se demander à ce niveau s'il n'y a pas un certain risque à se laisser aller ainsi à un défaitisme vis-à-vis d'un mouvement syndical dont Rocard a rappelé qu'il constituait « l'instrument de puissance collective de la classe ouvrière organisée. » Les luttes syndicales concrètes sont-elles donc à dédaigner par le militant révolutionnaire ? Marx avait-il donc tort lorsqu'il écrivait (1) : « **Est-ce à dire que la classe ouvrière doit renoncer à sa résistance contre les empiétements du capital et abandonner ses efforts pour arracher dans les occasions qui se présentent tout ce qui peut apporter quelque amélioration à sa situation ? Si elle le faisait, elle se ravalerait à n'être plus qu'une masse informe, écrasée, d'êtres faméliques pour lesquels il ne serait plus de salut. Je pense avoir montré que ses luttes pour des salaires normaux sont des incidents inséparables du système de salariat dans son ensemble, que, dans 99 cas sur 100, ses efforts pour relever les salaires ne sont que des tentatives pour maintenir la valeur donnée au travail, et que la nécessité d'en disputer le prix avec le capitaliste est en connexion avec la condition qui l'oblige à se vendre elle-même comme une marchandise. Si la classe ouvrière lâchait pied dans, son conflit quotidien avec le capital, elle se priverait certainement elle-même de la possibilité d'entreprendre tel ou tel mouvement de plus grande envergure. » Il est vrai que le problème n'est pas simple, il est non moins vrai que la discussion sur ce point est à reprendre et à poursuivre.**

Au reste, sur ce problème comme sur les autres, la conférence nationale ne prétendait pas apporter une conclusion puisque, comme cela a été dit à la tribune, la conclusion, elle est dans les entreprises et dans les luttes qui y seront menées. □

(1) « *Salaires, prix et profit* » (pp. 109-110) aux Ed. Sociales.